

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	18 (1930)
Heft:	343
Artikel:	A travers les sociétés d'intérêt féminin
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260048

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De se défendre, de se protéger, aucun moyen. Les masques les mieux étudiés, et dont la conférencière a fait passer toute une série sur l'écran sont toujours insuffisants: ou bien leur vertu défensive s'altère au bout de deux heures, alors que le phosgène garde son pouvoir six heures en tout cas, et l'hypérite parfois pendant des semaines; ou bien leur maniement est si compliqué qu'une journée suffit tout juste pour en harnacher 300 individus, et comment protéger alors la population d'une ville? Car, et c'est là encore un de ses effets monstrueux, la guerre par les gaz vise non seulement les combattants, mais aussi la population civile de l'arrière. Son résultat direct, c'est l'extermination immédiate de la nation de l'attaqué comme de celle de l'agresseur. Aussi est-ce à l'unanimité que l'auditoire a voté la résolution suivante proposée par le Dr Raoul Hoffmann:

L'assemblée réunie sous les auspices de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, et après avoir entendu une conférence de Mme Woker, de l'Université de Berne,

« Considérant qu'une guerre chimique signifierait l'anéantissement de notre civilisation, puisque ses ravages seraient sensiblement les mêmes pour tous, aussi bien chez les prétendus vainqueurs que chez les vaincus,

« Considérant que le seul moyen de prévenir ce cataclysme est de faire pénétrer cette vérité primordiale dans l'esprit de chacun,

« Estime qu'il est grand temps d'organiser dans ce but une propagande intensive afin de convaincre l'humanité du péril qui la menace. »

E. GD.

(Retardé, faute de place.)

VEVEY. — *L'état actuel du suffrage féminin en Suisse:* tel fut le sujet d'un admirable exposé que nous fit, le 30 octobre, Mme Lucy Dutoit, présidente cantonale vaudoise. A côté de toute une pléiade de femmes qui luttèrent et luttent pour nos revendications féminines, il y eut et il y a encore un sérieux contingent d'hommes favorables aux droits des femmes. C'est du bon travail que de parcourir, sous l'égide d'une aînée aussi compétente que Mme Dutoit, ce cycle du mouvement suffragiste en Suisse. Si l'ent qu'il paraisse, il n'est pas si insignifiant qu'on le juge pour n'en pas apercevoir quelques résultats d'une manière très apparente. Ce travail serait utile à plus d'une de nos sections. Je me permets de leur signaler.

A. D.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Vevey, fin novembre 1930.

Mesdames et chères Alliées,

Nous vous envoyons, avec notre rapport pour l'exercice 1929-1930, le tirage à part des travaux de Mmes Stücki et Leuch sur le cinéma. Veuillez étudier cette brochure, elle pourra servir de base pour une discussion ultérieure. La conférence pour la réforme de la censure, décidée par l'Assemblée des déléguées à Davos, aura lieu à Berne le 6 décembre et nous espérons arriver dans le courant de l'année prochaine à une solution satisfaisante de ce problème.

Nous vous recommandons aussi très particulièrement la circulaire de la Commission suisse pour l'étude des questions intéressant le service de maison. C'est la première fois qu'une Commission de femmes a été chargée d'une enquête par les autorités fédérales; il faut lui prêter notre concours afin qu'elle puisse remplir son mandat comme elle le voudrait. Ne manquez pas de répondre à son questionnaire.

Nous vous rappelons un certain nombre de publications que votre Société aurait avantage à posséder.

1. Le rapport de la Saffa, Fr. 12.—. A la librairie Franke S. A., Berne.

2. Les volumes 6 à 11 de l'Annuaire des Femmes suisses à Fr. 5.60 la série, Fr. 1.30 le volume, chez Mme Gerhard, Rennweg, 55, Bâle chèque postal V. 1767.

3. Le rapport quinquennal du Conseil International des Femmes. Fr. 6.50. chez Mme Martin, La Terrasse, Tour de Peilz.

Enfin nous voudrions attirer votre attention sur l'importance de la collaboration internationale des femmes; vous vous en rendrez compte en lisant le rapport du C. I. F. En cette fin d'année troublée par une inquiétude politique et économique générale, cette question paraît spécialement actuelle. Le C. I. F. a besoin de notre aide morale et matérielle. Les dons spéciaux des Sociétés ou la cotisation de membres individuels (25 fr. par an) seront reçus avec reconnaissance par notre trésorière Mme L. Schindler, chèque postal B. S. F. V. V-IVa612, Biel.

Veuillez agréer, chères Alliées, nos meilleurs voeux pour votre activité de cet hiver avec nos salutations les plus cordiales.

Pour le Comité

La Présidente: A. de MONTET.

La Secrétaire: F. MARTIN.

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Genève. — Le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale a tenu le 7 novembre son Assemblée générale statutaire, sous la présidence de Mme Gourd, et en présence du Dr H. Revilliod, récemment élu à la présidence du Cartel romand. Le rapport sur l'activité du Cartel pendant le dernier exercice a signalé l'adhésion de 7 nouvelles Sociétés, ce qui porte à 47 le chiffre des Sociétés membres du Cartel. L'activité de celui-ci a porté spécialement sur la protection de l'enfance, la moralité publique, la lutte antialcoolique, l'hygiène sociale, le problème du logement, tout ceci sans faire double emploi avec l'activité des Sociétés spécialisées, auxquelles le Cartel n'entend nullement se substituer, mais dont il peut, soit coordonner les efforts en vue d'une action commune, soit faire connaître le programme et le travail à des milieux plus étendus en contribuant ainsi à influencer l'opinion publique en leur faveur. — L'Assemblée a réélu à l'unanimité son Bureau directeur composé de Mme Gourd, présidente; M. Laravoire, vice-président; Mme Pauchard, secrétaire; M. J. Reelfs, trésorier; M. H. Dubois, Mme Mathil, et Mme le Dr Schaetzel, membres; puis elle a entendu un exposé extrêmement intéressant de M. Laravoire, directeur du service d'observation médico-pédagogique nouvellement fondé, sur l'activité de ce service, son programme, ses méthodes, et l'œuvre excellente de prévention sociale qu'il est à même d'accomplir.

E. GD.

(Retardé, faute de place.)

Carnet de la Quinzaine

Samedi 29 novembre:

NEUCHATEL: Assemblée générale du Lyceum de Suisse, Restaurant "Beau-Rivage", quai Osterwald, 14 h. précises! Ordre du jour: 1. Lecture du procès-verbal de 1929; 2. Rapport de la présidente centrale; 3. Rapport de la trésorière centrale; 4. Rapports des huit présidences de groupes; 5. Election de la présidente et des déléguées; 6. Discussion du projet d'échanges artistiques entre les Lycéennes de tous les groupes; 7. Propositions individuelles. (Un déjeuner sera servi à 12 h. 15).

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. 30: Assemblée générale d'automne. Ordre du jour: 1. Rapport financier; 2. *Trente ans de réunion de couture:* Mme Charles; 3. *Les vacances de mères de famille:* Mme Lescaze; 4. *L'Assemblée de l'Alliance à Davos:* Mme Mathil; 5. *La protection des mineurs:* Mme Guibert.

Lundi 1^{er} décembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste): *Un fléau international: l'opium. Nos responsabilités*, causerie par M. A. E. Blanco, directeur du Bureau Anti-Opium de Genève. Discussion.

Mardi 2 décembre:

VEVEY: Groupe suffragiste, 20 h. 15: *Comment la Société des Nations protège l'enfance*, conférence publique et gratuite par Mme Gourd.

Vendredi 5 décembre:

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Foyer Féminin, 26, rue de Bourg, 20 h. 30: *La femme aux Indes*, causerie par Mme Rochat.

GENÈVE: Souper d'Escalade de l'Association genevoise des Femmes universitaires.

Samedi 6 décembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Restaurant de la Maison du peuple 15 h.: Thé mensuel.

BERNE: Réunion sur convocation des délégués des Associations s'intéressant à la censure cinématographique pour étudier un plan commun d'action.

Lundi 8 décembre:

GENÈVE: Souper d'Escalade du Soroptimist-Club de Genève.

Samedi 13 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont 19 h. 15: Souper d'Escalade au local de l'Union (Cartes à 3 fr. 20); prière de s'inscrire avant le 10 décembre). Productions littéraires et musicales.